

# LA PECHE DE LA TRUITE DE MER EN FRANCE EN 2011 et 2012

Le suivi des captures de truite de mer a été instauré en 1992 dans un premier temps sur les cours d'eau des régions Normandie et Artois Picardie, où cette espèce est particulièrement bien implantée. A compter de 1996, ce suivi s'est étendu à tous les cours d'eau classés à truite de mer de la façade atlantique. Depuis 2000, les cotisations spécifiques "saumon" et "truite de mer" sont regroupées en une Cotisation Pêche et Milieux Aquatiques "migrateurs" (CPMA migrateurs).

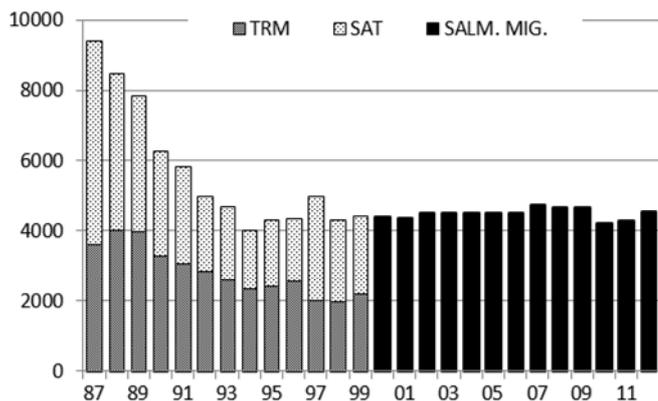


Figure 1 : Evolution du nombre de CPMA migrateurs en France depuis 1987

**4304 Cotisation Pêche et Milieux Aquatiques "migrateurs"** ont été vendues en France en 2011. Malgré une légère progression par rapport à 2010, année la plus mauvaise historiquement, le nombre de CPMA est stable depuis 1998 (figure 1). Des baisses touchent la Bretagne (-9%) et la région Adour-Garonne qui accusent un recul de 21% des ventes ces cinq dernières années. En contrepartie, les régions où la truite de mer est la plus présente amorcent une progression des ventes avec +2,3% en Seine-Normandie et +14,2% en Artois-Picardie (tableau 1).

Tableau 1 : Vente des taxes "salmonidés migrateurs" par grands bassins hydrographiques

Bassins	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Artois-cardie	328	374	403	404	378	431	459
Seine-Normandie	1413	1429	1443	1591	1496	1508	1615
Loire-Bretagne	1640	1821	1815	1724	1577	1563	1623
Adour-Garonne	1138	1134	1026	974	768	800	860
Rhin-Meuse	1	1	1	0	0	0	0
R.M.C	0	2	0	0	0	2	3
<b>TOTAL</b>	<b>4520</b>	<b>4761</b>	<b>4688</b>	<b>4693</b>	<b>4219</b>	<b>4304</b>	<b>4560</b>

En 2012, les **4560 CPMA "migrateurs"** permettent de revenir au niveau de la moyenne décennale. Ce nombre est en progression par rapport à 2011 (+6%) et toutes les régions affichent une augmentation. L'Artois-Picardie et la Seine-Normandie poursuivent leur progression, jusqu'à atteindre leur record du nombre de CPMA « migrateurs » depuis le début du suivi.

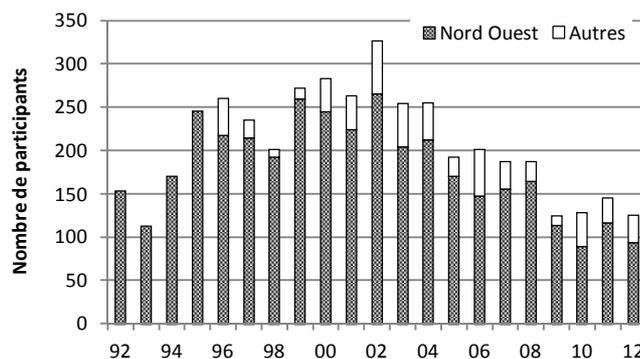


Figure 2 : Répartition des effectifs de pêcheurs participant au suivi des captures en France et dans les principaux départements du Nord-Ouest depuis 1992

En 2011 et 2012, **146 et 126 pêcheurs** ont participé au suivi des captures de truites de mer en déclarant une capture et/ou en tenant un carnet de pêche, soit -31% en 2011 et -43% en 2012 par rapport à la moyenne décennale. Ces nombres restent dans la moyenne basse observée depuis 2009, malgré une légère augmentation en 2011 (figure 2).

**Face à la faible participation de ces dernières années, le taux d'échantillonnage est faible et affecte la précision des résultats exposés ci-après.**

**L'amélioration de la participation des pêcheurs de truite de mer est essentielle pour augmenter le nombre et la qualité des informations recueillies.**

## Bilan du suivi des captures en 2011 et 2012

Tableau 2 : Bilan des captures de truite de mer et des pêcheurs déclarants par bassin en 2011 et 2012

Agence de l'Eau/Rivières	2011		2012	
	Pêcheurs déclarants	Captures déclarées	Pêcheurs déclarants	Captures déclarées
Meuleustroom	-	-	1	1
Liane	-	-	1	1
Canche	13	20	11	20
Authie	11	48	12	31
<b>ARTOIS PICARDIE</b>		<b>68</b>		<b>53</b>
Bresle	13	28	6	18
Arques	21	69	14	41
Saane	1	2	-	-
Durdent	9	14	2	2
Valmont	2	17	4	14
Seine	-	-	1	1
Risle	2	2	1	5
Andelle	1	2	2	2
<b>SEINE NORMANDIE Haute- Normandie</b>		<b>134</b>		<b>83</b>
Touques	51	176	33	101
Dives	1	2	-	-
Orne	2	2	-	-
Seulles	1	6	-	-
Vire	2	2	1	1
Saire	1	1	2	2
Sée	3	4	2	2
Sélune	2	2	2	2
<b>SEINE NORMANDIE Basse- Normandie</b>		<b>195</b>		<b>108</b>
Autres régions (Loire Bretagne, Adour Garonne)	19	27	27	44
<b>TOTAL</b>		<b>424</b>		<b>288</b>
Dont captures pros	3	7	3	12

En 2011 et 2012, **424 et 288 captures** de truite de mer ont été déclarées (tableau 2).

La plupart des prises sont référencées dans les régions du nord-ouest (Artois-Picardie, Seine-Normandie) avec 94% des prises déclarées en 2011 et 85% en 2012, et plus particulièrement en Basse-Normandie qui totalise 46% et 37,5% des captures nationales à elle seule (figure 3).

Les déclarations de captures de 2011 affichent une nette progression comparée aux deux années précédentes avec +39% de prises par rapport à 2010, mais restent tout de même en-dessous de la moyenne interannuelle (-19%). Cependant, le nombre de déclarations chute en 2012 pour revenir aux faibles niveaux de 2009 et 2010 et ainsi établir le second plus bas record depuis le début du suivi (-45% par rapport à la moyenne interannuelle).

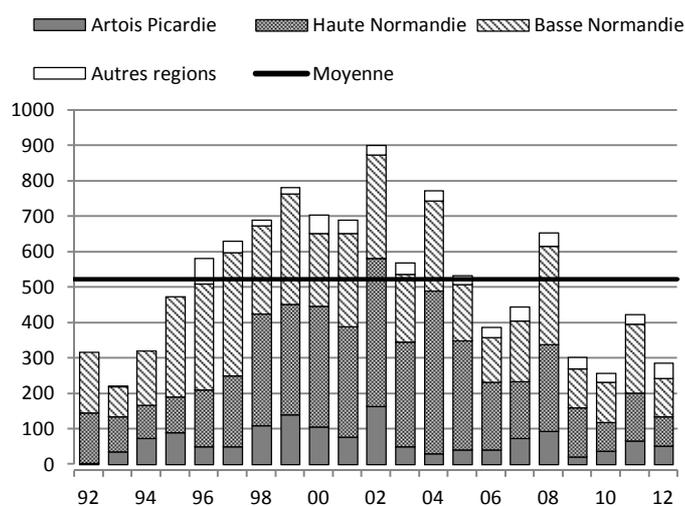


Figure 3 : Distribution du nombre de déclarations de captures par région de 1992 à 2012 et la moyenne interannuelle

Le tableau 2 montre que le Nord-Ouest est le plus touché par l'affaiblissement des déclarations en 2011 (-20% par rapport à la moyenne décennale) contrairement aux autres régions qui se maintiennent. La Haute-Normandie accuse un recul de -39% des déclarations tandis que l'Artois-Picardie et la Basse-Normandie se stabilisent en 2011 au niveau de la moyenne interannuelle.

En 2012, la baisse (-51%) est générale à toutes les régions du Nord-Ouest (-62% en Haute-Normandie ; -48% en Basse-Normandie ; -22% en Artois-Picardie). Les faibles déclarations de captures sur les rivières prisées pour la truite de mer, telles que la Touques ou l'Arques, expliquent en partie ces résultats.

## Des grandes truites de mer en 2011 et 2012

Les tailles et poids moyens des truites de mer déclarées sont respectivement **58,2cm pour 2,4kg en 2011** et **58,7cm pour 2,7kg en 2012**, valeurs les plus élevées depuis le début du suivi.

Les records de captures déclarées ont été établis :

- En 2011 sur l'Arques avec un individu de **90cm pour 9,9kg**,
- En 2012 sur la Touques avec une truite de mer de **90cm pour 9,5kg**. Ce mâle est la plus grosse truite jamais déclarée sur la Touques. Il était âgé de 5 ans et était déjà remonté se reproduire 2 fois (photo ci-dessous).



D'après les déclarations volontaires de captures depuis 1992, les truites de mer mesurent en moyenne **56,4 cm**. Les truites de 55 à 60 cm sont majoritaires dans les déclarations (50% en 2011 et 2012) comme le confirme la série 1992-2012 sur la figure 4.

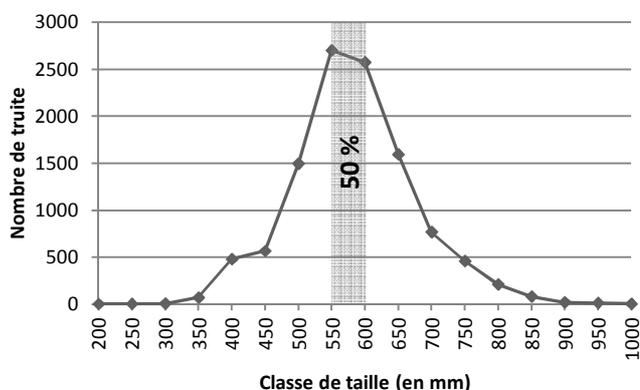


Figure 4 : Répartition des tailles des truites de mer déclarées depuis 1992

Au niveau régional, des différences apparaissent (figure 5). Comme pour le saumon, les truites bretonnes sont généralement plus petites alors que dans le Sud-Ouest, elles sont plus grandes que la

moyenne nationale. Les déclarations de captures du Nord-Ouest montrent des tailles intermédiaires voire plus faibles pour la Basse-Normandie (54 cm en moyenne). En effet, les déclarations proviennent majoritairement de la Touques, dont la population comporte une part importante de petits individus : finnocks et truites d'un hiver de mer (>75% des remontées à la station de contrôle du Breuil-en-Auge en 2011 et 2012). Les déclarations de captures de Haute-Normandie et d'Artois-Picardie montrent des tailles supérieures avec respectivement 59 et 58 cm.

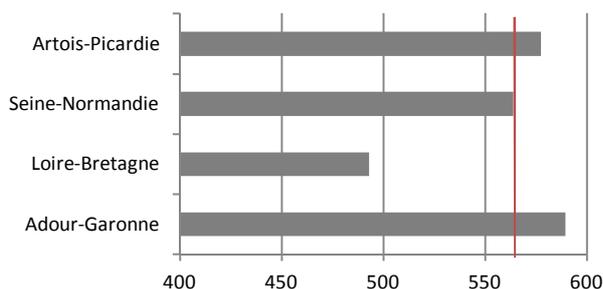


Figure 5 : Taille moyenne des truites de mer déclarées depuis 1992 par région hydrographique (en rouge, moyenne interannuelle nationale de 56,4cm)

De manière générale, la taille des truites de mer déclarées a évolué dans le temps (figure 6). Les tailles moyennes des deux dernières années comptent parmi les valeurs les plus élevées depuis le début du suivi, notamment par la forte augmentation des tailles bretonnes en 2012 (+8,2cm en moyenne par rapport à 2011). Au niveau régional, les tailles se maintiennent et sont en accord avec les observations faites par les stations de contrôle de migration : (légère augmentation de la taille moyenne en 2012 sur la Touques et une baisse sur la Bresle).

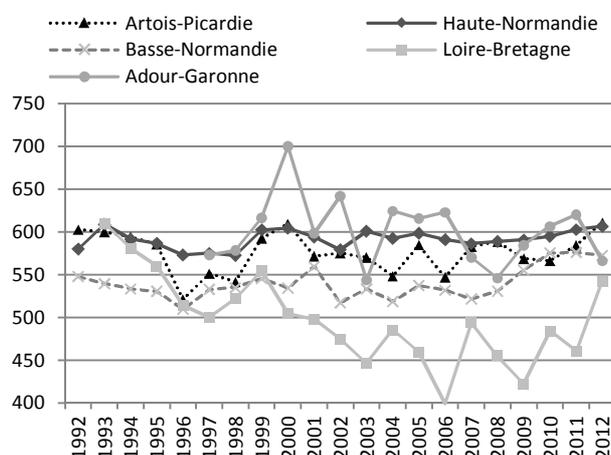


Figure 6 : Taille moyenne des truites de mer déclarées par régions hydrographique et administrative depuis 1992

## L'histoire par les écailles



Figure 7 : Répartition des âges des truites de mer déclarées en 2011 et 2012. Le premier chiffre représente l'âge de rivière, et les chiffres romains, le nombre d'hiver passé en mer. L'axe horizontal indique les années de naissance des poissons.

La lecture des écailles permet de connaître les histoires de vie des truites déclarées, c'est-à-dire le nombre de fraies, leur âge de rivière et leur âge de mer.

Les truites de deux hivers en rivière sont majoritaires dans les déclarations de captures avec 51% et 65% en 2011 et 2012. Les truites d'un hiver marin dominent amplement les déclarations ces saisons de pêche (>80%).

A noter que la cohorte 2009, dominante dans les captures 2011 et 2012, témoigne d'un bon recrutement à l'issue de la reproduction 2008-2009 (figure 7).

## Le déroulement des saisons de pêche

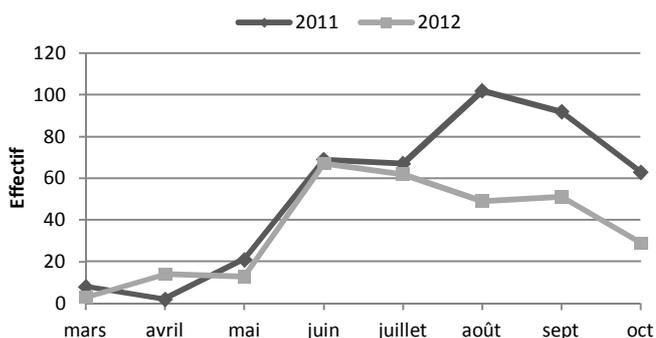


Figure 8 : Répartition mensuelle des captures déclarées

Pour 2011 et 2012, la **saison estivale** a été la plus propice aux captures de truites de mer avec plus de la moitié des déclarations de capture (figure 8). Elles se sont intensifiées au mois de juin, période des premiers pics de remontée des truites de mer.

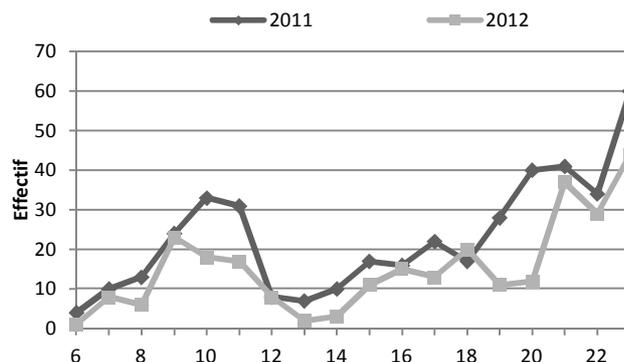


Figure 9 : Répartition horaire des déclarations de captures

La **prolongation du soir** a été productive les deux années avec plus de 40% des déclarations de captures réalisées à ces heures (figure 9).

## Les modes de capture

Comme ces dernières années, le **rapala** reste le mode de pêche qui a rapporté le plus de captures en 2011 et 2012 (figure 10). La mouche atteint la seconde place avec près de 30% des captures déclarées avec cet appât. Elle est particulièrement utilisée en deuxième moitié de la saison de pêche, période où les captures ont été les plus importantes. La cuillère reste un appât permettant 15% des captures.

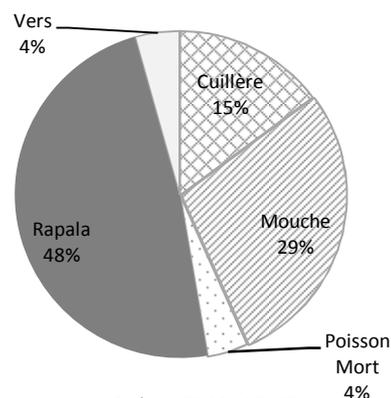


Figure 10 : Modes de captures utilisés en 2011 et 2012

## Les carnets de pêche

Tableau 3 : Synthèse des données des carnets de pêche recueillies et analyses sur les dix dernières années (Moy = moyenne décennale ; Min et Max = minima et maxima observés ces dix dernières années)

	2011	2012	Moy	Min	Max
Nb de carnets retournés	17	17	53,1	20	82
<b>Effort</b>					
Nb total de sorties	420	498	1546	608	2444
Nb moy. de sorties/pêcheur	24,7	29,3	29,5	24,9	34,9
Durée moy. d'une sortie (heures)	2,7	2,6	2,6	2,3	2,9
Effort moyen/pêcheur (heures)	66,6	75,9	75,2	59	81,8
<b>Captures par unité d'effort</b>					
Nb total de truites déclarées	76	53	247	69	430
Nb moyen de truites/pêcheur	4,5	3,1	4,6	3,5	6,5
Nb max. de truites/pêcheur	18	13	35,4	15	62
Nb max. de truites/sortie	2	2	4	2	8
% de bredouilles	18%	29%	33%	9%	43%
<b>Nb moy. d'heures par capture</b>					
Ensemble de la saison	14,9	24,3	17	12,4	22,8
Mars à mai	25	79	80	13	273
Juin à octobre	14	22	16	12	22

Les carnets de pêche retournés en 2011 et 2012 ont réduit de moitié ces dernières années et affectent la précision des informations suivantes (tableau 3).

L'effort de pêche reste proche des moyennes décennales : le nombre d'heures passées au bord de l'eau (environ 75h ces dix dernières années) et la durée moyenne d'une sortie (2,6h) ont peu évolué malgré une légère diminution du nombre de sorties par pêcheur en 2011 (-16%).

Toutefois, les pêcheurs ont été particulièrement efficaces en 2011. Avec une durée moyenne par capture parmi les valeurs les plus basses depuis 1992, le nombre moyen de captures par pêcheur revient aux valeurs hautes observées dans les années 2000. La proportion de pêcheurs bredouilles atteint également des valeurs très basses avec seulement 18% sans capture (moyenne décennale à 33%).

## Quelques résultats des stations de contrôle

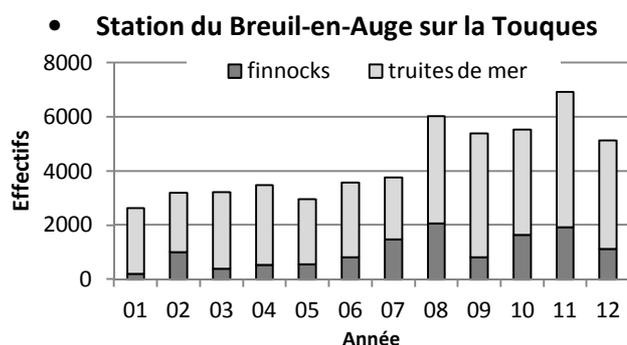


Figure 11 : Effectifs estimés de truites de mer à la montée à la station du Breuil-en-Auge sur la Touques (Source : FDAAPPMA 14)

**6464 et 5130 truites de mer** ont franchi ce dispositif de contrôle en 2011 et 2012 (figure 11). Les effectifs se maintiennent dans une tendance haute depuis 2008. La population reste à un niveau élevé en 2009 et 2010. 2011 permet d'atteindre une valeur de 7000 truites de mer. L'année 2012 marque une chute des effectifs de 26% par rapport à 2011. Ces effectifs sont malgré tout largement supérieurs à la moyenne décennale (4246 individus soit +21%) et restent dans les valeurs élevées observées depuis 2008.

Sur la Touques, 176 et 101 captures ont été déclarées en 2011 et 2012, soit moins de 2% des stocks remontés en rivière.

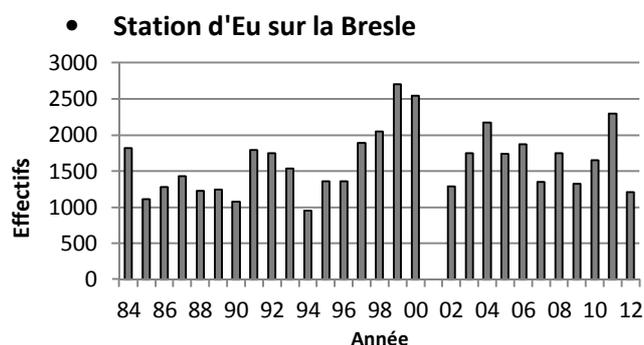


Figure 12 : Effectifs estimés de truites de mer à la montée à la station d'Eu sur la Bresle (Source : ONEMA/DAST Station Salmonicole Seine Maritime)

Les remontées de truites de mer en 2011 et 2012 sont estimées respectivement à **2325 et 1210 individus**, avec une année 2011 comptant parmi les trois meilleures et une année 2012 parmi les quatre plus faibles (figure 12). Ces fluctuations interannuelles font partie intégrante des cycles naturels. A noter que la faible remontée 2012, issue d'une descente de smolts de bon niveau indique une plus forte mortalité qu'à l'habitude entre la descente des smolts et le retour des adultes.

180 et 150 truites des auraient été capturées à la ligne en 2011 et 2012, soit un taux d'exploitation de l'ordre de 8% en 2011 et de 12,5% en 2012.

**Les captures sont manifestement sous-déclarées malgré un bon stock de truite de mer. L'amélioration du suivi de proximité et du retour de l'information pourraient relancer la participation des pêcheurs**

## La Touques, un exemple de rétablissement de la continuité écologique

Fleuve côtier de 110 km se jetant dans la Manche, la Touques est classée pour la circulation des poissons migrateurs depuis 1924 et ses affluents depuis 1999.

### Les opportunités d'intervention

En 1978, dans le cadre du premier plan saumon du ministère de l'environnement, une étude lancée sur la truite de mer révèle le fort potentiel du bassin de la Touques : l'importance des frayères et leur proximité de la mer favorisent l'abondance de cette forme migratrice de la truite commune. Pourtant, ce potentiel n'est alors exploité qu'à 15% seulement dû aux multiples obstacles aux migrations.

Ces résultats suscitent auprès des acteurs locaux de la Touques une volonté de valoriser le potentiel des affluents en aval du premier barrage infranchissable à Breuil-en-Auge. Puis, dans les années 1990, les fortes potentialités d'accueil du milieu en amont de cet obstacle incitent la fédération départementale pour la pêche du Calvados, avec l'appui du Conseil supérieur de la pêche (aujourd'hui ONEMA) à réaliser d'autres passes à poissons en amont. Ainsi, l'aménagement d'une passe multi-espèces en 1999 au « verrou » du Breuil-en-Auge a offert aux truites de mer un linéaire supplémentaire directement colonisable. L'amélioration de l'aval du bassin s'accroît aussi grâce à la nouvelle station d'épuration de Lisieux en 2004 et la création en 2007 du syndicat mixte du bassin versant de la Touques, destiné à restaurer et entretenir les cours d'eau en veillant au bon fonctionnement des passes à poissons.

### Les travaux et aménagements

Les actions en faveur du rétablissement de la continuité sur le bassin de la Touques se succèdent : les obstacles (seuils, vannages, barrages) sont ouverts, supprimés ou équipés de dispositifs de franchissement. Ainsi, en trente ans, 71 obstacles ont été aménagés sur 200 km de cours d'eau, faisant passer la surface accessible aux truites de mer de 15% en 1982 à 86% en 2009 (figure 13).

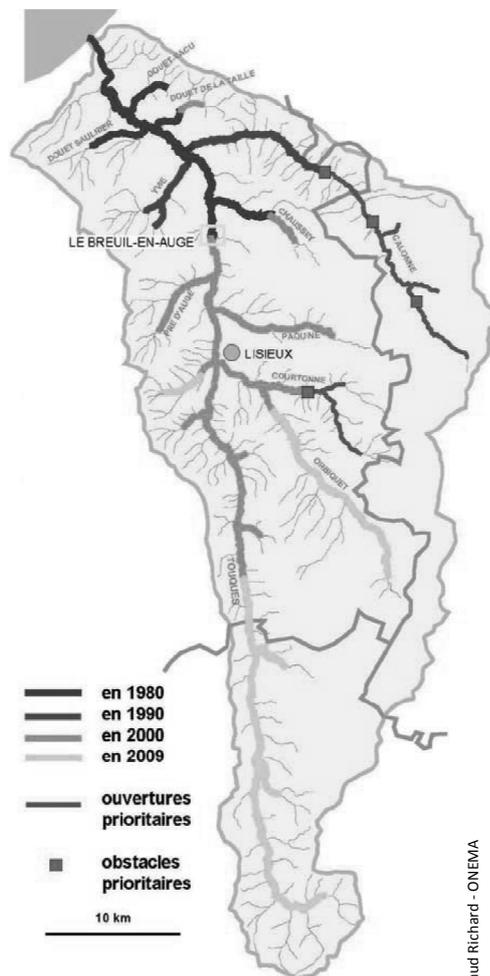


Figure 13: Rétablissement de la libre circulation des poissons migrateurs sur le bassin de la Touques entre 1980 et 2009.



Arnaud Richard - ONEMA



Arnaud Richard - ONEMA

Le barrage d'Orville sur la Haute Touques, avant (gauche) et après (droite) son effacement.

Aujourd'hui, le stock annuel de la Touques avoisine 10 000 truites de mer, ce qui en fait la première rivière française à truite de mer et une des meilleures au niveau européen. Ce stock est évalué annuellement grâce au suivi de la station de contrôle du Breuil-en-Auge par la fédération du Calvados pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

#### Pour plus d'informations :

« Rétablissement de la continuité écologique sur le bassin de la Touques » Plaquette ONEMA, mai 2010 ([http://www.onema.fr/Les-jeudis-de-la-restauration-12\\_05\\_2011](http://www.onema.fr/Les-jeudis-de-la-restauration-12_05_2011))

« Effacement du barrage-clapet sur la Touques à Lisieux » Plaquette ONEMA, Mai 2010 ([http://www.onema.fr/IMG/Hydromorphologie/21\\_19\\_rex\\_r1\\_touquelis\\_vbat.pdf](http://www.onema.fr/IMG/Hydromorphologie/21_19_rex_r1_touquelis_vbat.pdf))

« Suivi des migrations piscicoles sur la station du Breuil-en-Auge » Résultats en ligne ([http://www.federation-peche14.fr/index.php?option=com\\_content&view=article&id=97&Itemid=68](http://www.federation-peche14.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=97&Itemid=68))